

'ROCHE INFOS'



Bulletin d'information
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré
www.roke-lez-beaupre.fr

Janvier 2012

Directeur de la publication : Stéphane COURBET

Conception et rédaction : Agnès SCHMIT, Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,
Hubert GARCIA, Joël JOSSO, Philippe VALLET, Florie CLAUSSE.

Impression ESTIMPRIM-Roche-Lez-Beaupré
mairie@roke-lez-beaupre.fr

Les vœux de la Mairie

Comme chaque année, j'ai le plaisir de vous présenter mes meilleurs vœux.

Je tiens à remercier le monde associatif, et particulièrement tous les bénévoles pour leur formidable implication au sein de notre commune. En effet, ils créent le lien social indispensable entre les habitants pour égayer certains jours de l'année, et nous aider ainsi à oublier les moments difficiles en cette période de crise internationale.

Nous allons bientôt procéder au vote du budget, et cette année encore, la rigueur sera au rendez-vous. Ceci dans un but bien précis, ne pas augmenter vos impôts, malgré de faibles finances.

Bonne année 2012, meilleurs vœux à vous ainsi qu'à vos proches.

C'est avec plaisir que j'invite tous les Rochoises et Rochois le 14 janvier 2012 à 19h à la salle Lumière pour les vœux municipaux.

Stéphane COURBET



Conseil Municipal du 18/11/2011

Contribution spéciale voirie

A l'unanimité, le Conseil adopte la politique de refacturation, en totalité ou en partie, des sommes engagées pour les travaux de voirie lorsque celle-ci est détériorée par des usagers spécifiquement identifiés.

Accessibilité aux bâtiments communaux

La SOCOTEC (bureau contrôle), missionnée par la CAGB, a effectué une étude des différents bâtiments communaux quant à leur accessibilité aux personnes handicapées et préconisé des améliorations ou des mises en conformité au regard des normes applicables en 2015. Le rapport est accepté par le Conseil.

Réforme de la Taxe Locale d'Équipement (TLE)

Cette Taxe d'Aménagement, qui entre en vigueur au 1^o mars 2012, donc applicable à toute nouvelle demande de permis de construire, remplacera la TLE, la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles, la Taxe Départementale pour le financement des dépenses des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement et la participation au titre d'un Programme d'Aménagement d'Ensemble. A compter du 1^o janvier 2015, elle remplacera aussi, notamment, la Participation de Raccordement à l'Égout et la Participation pour Voiries et Réseaux. Le Conseil, parce que la commune dispose d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) se prononce pour le taux de 5% de la part communale.

Réfection de la promenade de la Cototte

La convention de partenariat entre les communes de Roche, Chalèze et Novillars pour la réfection de cette promenade est adoptée à l'unanimité. Elle prévoit une répartition des sommes engagées de la manière suivante : 50% à la charge de Roche, 27% pour la commune de Chalèze et 23% pour Novillars.

Contrat de prestation du Centre de Loisirs 2012/2014

Un appel d'offre a été lancé pour cette prestation de service pour la période 2012/2014 auprès de la MJC de Palente et l'UFCV (Union Française des Colonies de Vacances). Ce dernier organisme a été retenu par le conseil parce qu'il fournit des animateurs qualifiés et un directeur permanent.

L
a
V
i
e
C
o
m
m
u
n
a
l
e

Conseil Municipal (suite)

Vente d'une parcelle aux Prés Chalots

Le Conseil se montre favorable à la vente de la parcelle n° 5 de la ZA Sud pour le prix de 47 023,50 €TTC.

Convention de déneigement

Le Conseil approuve un projet de convention entre la commune de Roche et l'entreprise Christophe Salvi de Thise pour le déneigement et le sablage/salage des voies du village.

Accord avec la bibliothèque

Suite à la demande formulée par la bibliothèque Victor Hugo, le Conseil Municipal autorise cette dernière à vendre durant toute l'année les livres dont elle souhaite se séparer pour en acquérir de nouveaux. Il est demandé que le bilan annuel de ces ventes figure dans le rapport moral présenté au Conseil.

Centre de loisirs

A compter de la rentrée du **mardi 3 janvier 2012**, un nouveau prestataire assurera l'animation des mercredis, petites et grandes vacances, ainsi que la garderie périscolaire du midi.

C'est l'UFCV (union française des centres de vacances) qui a été choisie par la municipalité pour la période 2012-2014.



A notre demande, cette association engagera un directeur et un animateur permanents afin d'assurer une continuité dans les activités et le service, ainsi que le suivi des projets au fil des différentes vacances. Les enfants auront ainsi un référent stable.

La garderie périscolaire sera assurée par l'UFCV conjointement avec notre équipe d'agents (Mesdames DUCHAINE, DUDOUIT et COTTON) qui assurent déjà ce rôle.

Les inscriptions au centre de loisirs se feront en Mairie. Elles pourront également s'effectuer sur le lieu d'accueil du centre. Vous pouvez trouver toutes les informations sur le site de l'UFCV:

<http://animation-bfc.ufcv.fr>

Une réunion de présentation et d'échanges aura lieu après un mois de fonctionnement :

le mardi 7 février à 18h30

Réunion publique

Une trentaine de personnes ont participé à la deuxième réunion publique tenue par la Municipalité le **14 octobre dernier**, à la salle Jouffroy d'Abbans. Le Maire, **Stéphane Courbet**, a souhaité la bienvenue aux personnes présentes et remercié tous ceux qui oeuvrent dans les commissions municipales. Chaque adjoint a ensuite fait le point sur les réalisations et projets dépendant de sa responsabilité :

Financement – Communication

Philippe Vallet a présenté l'état de la dette communale, résultant des emprunts antérieurs, qui en 2011 est de presque 900 000 €. Son tableau explicatif, établi sur 20 ans, a montré que cette dette sera diminuée de moitié simplement en 2016. Ceci implique que la prochaine municipalité aura encore à en tenir compte. La gestion rigoureuse actuelle a permis d'assainir l'état des finances mais n'autorise pas encore à faire des emprunts conséquents pour des réalisations importantes.

La «**Communication**» se décline sous quatre formes : le mensuel «**Roche Infos**», le site internet «**www.roche-lez-beaupre.fr**», le **panneau lumineux** au centre du village et le panneau «**Roch'Anim**» installé récemment à l'entrée du village côté Besançon.

Urbanisme – Espaces verts

Jacques Krieger a expliqué que le POS (Plan d'Occupation des Sols) n'existait plus et que le PLU (Plan Local d'Urbanisme) avait été définitivement adopté par le Conseil Municipal. Il a évoqué les travaux de la commission « Permis de Construire-Déclaration Préalable » qui examine les demandes des particuliers.

Il a également présenté les différents travaux d'entretien et de réfection des bâtiments communaux : vérification des chaudières, remplacement de volets roulants aux écoles, réfection complète d'un appartement communal avant location...Il a évoqué le presbytère dont l'étanchéité du toit a été faite et dont les fenêtres cassées vont être obturées par des trompe-l'œil fabriqués par l'association « Activités Manuelles » ; il a indiqué que la démolition du petit bâtiment annexe était prévue au budget et qu'elle permettrait d'améliorer l'esthétique du bâtiment et la circulation rue de la Cure.

Il a précisé que l'informatisation des concessions du cimetière est achevée. Une vingtaine de tombes d'urnes vont être construites et les premiers éléments d'un columbarium seront installés en 2012.

J. Krieger a expliqué que les conditions climatiques et l'arrêté préfectoral d'interdiction d'arroser avaient été préjudiciables au fleurissement du village pour lequel de nombreux bénévoles s'étaient mobilisés et que le concours des maisons fleuries n'avait pu avoir lieu.

Voirie – Réseaux

Jean-Pierre Issartel a retracé l'historique des réfections complètes de rues avec pose de nouvelles canalisations (Canal-Laumenne, rue d'Arcier, rue du Clousey –carrefour avec la rue de Beaupré), celui des réfections avec pose de canalisations puis émulsion (rue de la Source et rue du Ruisset) et celui de l'entretien (rue des Hôtes, rue des Noyers, rue des Essarts, rue des Ecoles...)

Il a présenté les réalisations faites pour la sécurité (ex : plaques vénitiennes rue des Hôtes, carrefour surélevé rue du Clousey-rue de Beaupré, les panneaux pédagogiques le long de la R.D....) Il a indiqué qu'un programme de réfection ou de construction de trottoirs à différents endroits du village était envisagé.

Ecoles – Affaires sociales

Jacqueline Ménétrier, adjointe, et **Françoise Gautherot**, conseillère déléguée, étant absentes, Philippe Vallet a présenté les actions menées aux écoles. Jacqueline Coutin, conseillère membre du CCAS, a présenté les actions menées ces dernières années :

-**la construction de la maison « Ages et Vie »** qui devrait ouvrir au milieu de l'année 2012. (une réunion publique a eu lieu à Roche en septembre dernier)

-**pour les Aînés**, le choix qui est à faire entre le repas dansant de novembre et le colis de Noël, solution satisfaisante du double point de vue des personnes concernées et financier

-**la Carte « Jeunes »** qui est proposée aux Rochois de 6 à 18 ans et commandée puis distribuée à ceux qui en font la demande

-**les visites aux personnes âgées** et seules qui sont réparties entre les membres du CCAS ; Jacqueline Ménétrier se rend personnellement chez celles qui ont besoin d'aide (financière, ménagère, pour la toilette...) et monte les dossiers de préférence en présence d'un membre familial ou amical.

-**les contacts** avec les assistantes sociales de Novillars et avec le Conseil Général pour les demandes d'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

-**les collectes** pour la ligue nationale contre le cancer et pour l'ADAPEI (opération brioches), toutes deux ciblées sur la Franche-Comté.

Le Maire a conclu la réunion en expliquant aux personnes présentes qu'il s'était engagé à ne pas augmenter les impôts locaux durant son mandat. Il s'est aperçu que cet engagement risquait d'être préjudiciable à l'investissement dans notre commune (le montant des aides apportées par le Conseil Général étant fonction de l'effort fiscal de la-dite commune). C'est pourquoi, il a annoncé que le taux communal serait peut être augmenté dans les prochaines années. Il a ensuite invité les personnes présentes à partager le verre de l'amitié .

Téléthon 2011

Bravo et merci à tous les participants !

La pluie et le vent n'ont pas arrêté les 23 marcheuses et marcheurs pour un circuit dans le village ; deux Gérard (Dudouit) et (Martin) les ont accompagnés et guidés jusqu'au traditionnel Vin chaud.... Le bienvenu !

Ambiance chaleureuse et musicale pour le repas Salle Lumière !

Une centaine de personnes s'étaient donné rendez-vous pour partager un gratin dauphinois. Denis, le DJ a entraîné tout le monde sur la piste !

Le Comité des fêtes, mobilisé pour ce ROCHE TELETHON, remercie également les bénévoles qui ont œuvré pour la préparation et la réussite de cette manifestation



En raison des délais de facturation, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer le montant du bénéfice qui sera très prochainement adressé à l'AFM TELETHON. Cette information sera publiée dans le prochain Roche Info.

Vous avez été 28 à acheter un Sapin de Noël, auxquels il faut ajouter les 14 sapins achetés par la Mairie pour les Ecoles, soit un total de 42. Nous sommes ravis de ce premier essai et nous espérons qu'ils contribueront à décorer Roche en ces périodes de fêtes.

Toute l'équipe du Comité des fêtes vous souhaite de très agréables fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2012 pour d'autres manifestations!



Comment réduire nos déchets payés au poids

A partir de septembre 2012 votre facture ordures ménagères sera calculée pour une partie en fonction du poids de vos déchets.

Retrouvez désormais un conseil par mois pour vous aider à réduire le poids de vos déchets et ainsi le montant de votre facture.

Conseil numéro 1 : Compostez vos déchets organiques

Le compostage domestique s'effectue très facilement à même le sol ou en bac. On peut recycler 30% des déchets d'une poubelle en produisant gratuitement un engrais de qualité.

Faire du compost c'est la possibilité de réduire ses déchets de 40 kg par personne et par an...Et réduire d'autant sa facture!



Compostable :

Coquilles d'oeuf, épluchures, filtres à café, tontes de pelouse, sciures de bois, mouchoirs en papier, litière naturelle biodégradable..

Non compostable :

Plastique, tissus synthétiques, verres, métaux...

nb : ces déchets peuvent être recyclés en les déposant dans les containers adéquats.



Plus de renseignements sur www.sybert.fr

Composter, vous avez tout à y gagner!

Changement d'horaires SNCF

A partir du **11 décembre**, les horaires des trains seront modifiés. La gare de Roche sera beaucoup mieux desservie à raison de **7 arrêts en gare par jour**.

Profitez-en et n'hésitez pas à faire passer le mot!



Nouveaux horaires disponibles en gare de Roche et sur le site :
www.ter-sncf.com

Arnaque démarchage

Depuis quelque temps, des démarcheurs circulent dans la commune. Se présentant comme employés EDF, exterminateurs de termites et bien d'autres. Ces individus sont mal-intentionnés : en aucun cas ne leur donner d'argent.

Collecte des sapins



Cette année encore la commune organise la collecte des sapins de Noël. Vous pourrez les déposer à l'entrée de l'atelier communal à partir du 2 janvier dans l'espace aménagé à cet effet.

Travaux rue du Vieux Roche

Les travaux de réfection des conduites du syndicat de la Goutte d'eau **rue du Vieux Roche** ont débuté lundi 28 novembre pour un mois environ.

Des ralentissements sont à prévoir.

Grille doline

La doline (cavité) située dans le bois au dessus de l'AFU a été sécurisée par une grille métallique. Le danger de chute est écarté.

Etat Civil

Naissances :

Hélios VERNIER, né le 12 novembre 2011.



Raphaëlle BROZETTI LAURENT née le 15 novembre 2011.

Culte



Dimanche 1er janvier : à 10h30, messe à Thise

Samedi 7 janvier : à 18h, messe à Thise

Dimanche 8 janvier : à 10h30, messe à Vaire – Arcier

Dimanche 15 janvier : à 10h30, messe des familles à Thise

Samedi 21 janvier : à 18h, messe à Thise

Dimanche 22 janvier : à 10h30, messe à Roche-lez-Beaupré

Dimanche 29 janvier : à 10h30, messe à Thise

Repas et colis des aînés

Le repas annuel offert aux Aînés par le C.C.A.S. et la commune, remporte toujours un vif succès, 150 invités étaient présents le jeudi 17 Novembre 2011 salle Lumière, la joie et la bonne humeur ont régné, ainsi que le plaisir de retrouver des personnes que l'on n'a pas vu depuis l'an dernier.

Le délicieux repas mitonné par Mr Valentin traiteur, le vin, le gâteau préparé par la boulangerie Dabouzzi, ont ravi l'assemblée. Le décor des tables, les menus confectionnés par les dames de l'atelier des activités manuelles, ainsi que les rideaux ont enjolivé la salle.

Merci aux bénévoles, élus du CCAS, élus du conseil municipal qui ont assuré le service, la mise en place et le rangement.

Madame Teyssier, Monsieur Alcon, nos doyens du jour, ont reçu un cadeau, nous les félicitons pour leur grande joie de vivre et leur super forme.

210 colis ont été distribués au domicile des personnes en ayant fait la demande. Cette visite annuelle est appréciée par les Rochois.

Bonnes fêtes à tous et à l'année prochaine.

Bibliothèque

L
a
v
i
e
a
s
s
o
c
i
a
t
i
v
e

La présidente et l'équipe des bénévoles vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2012.

Durant le mois de janvier 2012, vous pourrez découvrir « **Les visages de Marianne sur les timbres français** », les lundis et mercredis de 16h30 à 18h30 ainsi que le samedi de 11h à 12h. C'est à la curiosité de **Pierre COUSSON** que nous devons cette exposition qu'il complétera en la commentant au cours de **l'Apéritif thématique du Vendredi 20 janvier 2012 à 18h30**. En nous expliquant, depuis quand et pour quelle raison Marianne apparaît sur nos timbres à usage courant, Monsieur Cousson rendra ainsi à Marianne la place qui lui revient et qu'elle conserve dans l'univers pléthorique des timbres français.



Atelier Ecriture Enfants : mardi 10 et 24 janvier 2012 de 16h45 à 18h.

Accueil des pensionnaires du CEAT : jeudi 12 et 26 janvier 2012 de 10h30 à 11h45.

Atelier Ecriture Adultes : jeudi 26 janvier de 17h30 à 19h30.

Club-Lecture : vendredi 6 janvier 2012 de 18h à 19h : vie et œuvre de Georges Simenon.

La bibliothèque met en **vente à des prix très intéressants** les ouvrages qui ont été désherbés. Vous pouvez venir, durant les permanences, chiner pour découvrir l'ouvrage de votre choix.

Tous les adhérents sont invités à l'**Assemblée Générale** le :



Yoga

Des cours de yoga ont lieu à Roche le lundi de 9 h 30 à 11 h

Le hatha yoga est la forme la plus pratiquée en occident .

Une séance s'articule autour de 3 axes : la respiration ,les postures ,la relaxation. Le cours débute par l'éducation du corps au travers des asanas (postures) . Ces exercices musculaires développent harmonieusement la force, la souplesse et la coordination. Puis vient l'apprentissage de la respiration profonde. Enfin la relaxation permet le relâchement des tensions et la récupération physique et nerveuse

A qui s'adresse le YOGA ?

A tous sans exception quel que soit l'âge et la condition physique .

Le yoga apporte une meilleure santé physique et mentale dans une ambiance détendue.

Association source de nos ressources

Cout : 50 euros par trimestre de septembre à juin selon calendrier scolaire
tel:03/81/88/61/48 ou 06/33/95/48/12 Messagerie:ass.ressources@neuf.fr

Fermeture CPI Pompiers

Le 11 janvier à 11h00 le CSP (Centre de Secours Principal) sera organisé en 2 centres bien distincts.

La caserne Est est prévue autour du 15 mars 2012, la caserne Brûlard située aux 408 appelée centre de secours principal du centre va être opérationnel courant juin 2012.



A partir du mois de janvier, les manœuvres mensuelles seront communes pour les 4 centres de Besançon, Chalezeule, Thise et Roche, et organisées à tour de rôle par les 4 centres, ceci afin de faire plus ample connaissance avec les autres sapeurs-pompiers.

Cinq pompiers Rochois seront mutés à la nouvelle caserne Besançon EST et deux pompiers cesseront leur activité à la fermeture du centre de Roche.

Départ en retraite pompier



Après Yves Coquillot et André Bichet partis en retraite (cf article septembre), c'est à Robert Reufly et Claude Amiot de faire valoir leur droit à la retraite au 31/01/2012.

L.C.R

La Section Boules avec une vingtaine de personnes chaque lundi après-midi a profité de belles journées ensoleillées du printemps à fin novembre en pratiquant leur sport favori. Une très bonne ambiance joyeuse et décontractée pour ces parties de pétanque où les dames sont également bien représentées.

La Banque alimentaire a pu compter sur le LCR pour la collecte de fin novembre dans les magasins de Roche. Gaby Mouget a bien organisé ces deux journées et contacté les bénévoles qui se sont dévoués pour les plus démunis. Dans un contexte national morose, les donateurs ont été nombreux encore cette année. Merci à Gaby et son équipe.

Nos deux chorales ont démontré leurs talents par deux concerts l'un à Roche et l'autre à Novillars pour cette fin d'année. Les personnes présentes à ces manifestations ont applaudi chaleureusement nos deux chorales : La Chorale Atout coeur dirigée par Gaby Mouget et la Chorale Le Coeur de Pierre dirigée par Pierre Bonnet.

L'Assemblée Générale du LCR aura lieu le :

JEUDI 19 JANVIER 2012 à la SALLE LUMIERE DE ROCHE à 14H30.

Adhérents et non Adhérents sont cordialement invités. La Présidente Liliane PICHON, les Membres du Bureau et les Bénévoles souhaitent à tous les adhérents **une très bonne année 2012** et les remercient de leur assiduité et bonne humeur dans les diverses manifestations 2011.

Comité de jumelage

Repas annuel d'amitié

C'est désormais une tradition, le comité de jumelage Santa Brigida / Roche -lez-Beaupré organise son **repas annuel d'amitié** le :

samedi 4 février 2012 salle Lumière à partir de 19 H 30

Nous vous espérons nombreux.

Le Comité de jumelage vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2012.


Histoire de Roche

Taxe des prestations

La commune, dans le cadre de cette loi, devait voter des centimes additionnels spéciaux et un certain nombre de journées de prestation (trois à Roche) accomplies par tous les hommes valides et qui pouvaient être rachetées en argent. Le prêt de bêtes de somme pour la même durée était obligatoire pour ceux qui en possédaient.

Ainsi, le 8 mars 1846, les habitants des Vaux obtiennent que leurs journées de prestation soient accomplies sur les chemins de leur domaine et ceux qui les relient aux communes environnantes. De corvée, cette prestation prend une dimension sociale lorsque le conseil décide, le 3 janvier 1847, de donner de l'ouvrage à une douzaine d'indigents de la commune en leur faisant entretenir la voirie ; le 4 février 1847, il vote la somme de 2000 francs, prélevée sur les fonds libres, pour le même motif, et le 13 octobre 1853, une nouvelle somme de 1500 francs est allouée pour l'empierrement du « chemin de la Prairie » par les indigents.

Le rachat des journées dues à la commune était fait à un prix fixé par le conseil général, de même que celui des bêtes de somme. Ainsi, à Roche, en 1900, le tarif d'une journée d'homme était de 1,25 franc, celui d'un cheval ou d'un mulet de 2,25 francs, celui d'un bœuf 1,25 F, celui d'une vache 75 centimes, celui d'un âne 50 centimes, celui d'une charrette à 2 ou 4 roues avec conducteur obligé 1,50 franc. A cette date, il y avait 192 hommes imposables, 27 chevaux ou mulets, 16 bœufs et 35 voitures à chevaux. En 1923, des contribuables ayant demandé de faire leur prestation en nature, le prix en est fixé par le conseil : 12 F le m3 de pierres cassées à fournir par les prestataires.



Extrait d'un registre des taxes vicinales. Le document est un tableau à plusieurs colonnes et lignes, avec des écritures manuscrites et des chiffres. Les colonnes sont intitulées : 'NOM DE L'INDIVIDU', 'CATEGORIE', 'TAUX', 'MONTANT', 'REMARQUES'. Les lignes contiennent des noms de personnes et des données numériques.

Extrait d'un registre des taxes vicinales

L'évolution

Quartier sud-ouest

Le 26 avril 1876, l'usine Bugnot-Colladon demande l'autorisation de paver la rue de la Vie d'Aucourt. Le conseil accorde cette autorisation aux conditions suivantes :

- le pavage sera réalisé aux frais de l'usine ;
- l'entretien de cette rue nouvellement pavée restera à la charge de l'usine ;
- le conseil se réserve le droit d'approuver ou de désapprouver le devis qui pourra ultérieurement être adressé par le service vicinal et relatif au pavage de la-dite rue.

Le 4 juin de la même année, un échange de parcelles intervient entre la commune et l'usine Bugnot-Colladon afin que celle-ci puisse clore son terrain d'un mur ; cet échange porte sur 12 m2, sur le « chemin de la Vignotte ».

Le nom de ce chemin de défruit qui part du bas de la Vie d'Aucourt, n'est pas bien arrêté puisque lors de l'établissement du nouveau cimetière en 1877, il s'avère nécessaire de transformer le chemin de défruit dit « de Laumènne » en chemin vicinal alors baptisé « chemin du Cimetière » sur une longueur de 316 m. Ce chemin sera élargi de deux mètres sur décision du 10 février 1883 par l'achat de terrain sur environ 80 m de longueur (à 2 F le m²), somme remboursée par l'usine Bugnot-Colladon qui sera autorisée à établir « une voie de fer » de 40 cm de large sur l'un des côtés du chemin.



Rue de l'Usine à la Gare en 1904 (actuelle rue d'Arcier)– A droite, la Coopérative ; au centre, les bâtiments de l'usine Bugnot-Colladon

Quartier sud-est

Le 4 septembre 1882, afin de faciliter l'accès à la future nouvelle école (groupe scolaire Jules Ferry actuel), la commune fait l'acquisition d'un terrain de 5 ares 59 centiares en nature de verger pour ouvrir une rue entre la route nationale et le « chemin allant à l'Eglise » (début de la rue des Ecoles actuelle à partir de la rue d'Arcier) qui sera élargi en avril 1929 (les travaux seront exécutés par Emile Pérovalli pour 2180 F). Cette acquisition est faite auprès de Catherine Colard, Françoise Colard, Françoise Marquis, Hippolyte Marquis et Nicolas Bernard pour la somme de 640,50 F. Cette nouvelle rue est classée en février 1883 chemin vicinal sous le nom de « chemin de l'Ecole ». Elle s'appellera « chemin Neuf » au début du XX^e siècle et prendra son nom définitif en 1951 de « rue de l'Eglise ». Le 22 mai 1886, le conseil décide l'établissement d'un chemin de 4 m de large allant du « chemin de l'Ecole » (actuelle rue de l'Eglise) à la « Vie des Bêtes » (bizarrement dénommée à cette occasion « chemin de la Rivière » : on l'appellera aussi au début du XX^e siècle : « Rue d'Arcier ») car les eaux pluviales forment une flaque au sud de la nouvelle école.

Toujours dans le bas du village, le 29 mai 1886, élargissement du chemin passant devant le bureau de poste (actuel 19, rue du Vieux Roche) par acquisition auprès de la famille Mouillebec de 34 m² de terrain. Un mur est élevé allant du jardin des Mouillebec « à la hutte à porcs de Jules Grosjean ». Le 3 août 1890, acquisition auprès de François Courtot et des frères Rousiot de 50 m² de terrain pour élargir le chemin rural passant devant l'église et arrivant sur le « chemin de l'Ecole ».



Le chemin Neuf (rue de l'Eglise)
A droite, le lavoir, précédé du pont à bascule (1899)

Roche Insolite

Cette citerne de béton marque la limite entre les territoires communaux de Roche et de Thise. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, cette citerne située dans une pâture servait à abreuver le bétail. Peu à peu, les taillis du hameau des Vaux l'ont entourée, et à proximité on peut encore voir les vestiges de la ferme tenue par Alphonse Denizot en 1901 et ce jusqu'en 1910. A présent, c'est la propriété Orsat.

Le nom de ce hameau figure dès le XVIII^e siècle dans les actes de catholicité qui servaient d'état-civil : « Le mariage de Jean-Baptiste Rousiot, tissier de Roche, et de Madeleine Lotte des Vaux a été célébré cette année [1789] vers l'arrière saison dans l'église de Beaupré... »



En l'an VII, ce hameau est dit faisant partie de la commune de Chalèze, en 1821 il est Rochois et en 1836, six familles fortes de 27 personnes demeurent aux Vaux. Vingt ans plus tard, on y trouve encore 5 familles (Lotte, Faivre, Grosjean, Courtois et Décurey) et c'est à la suite de son mariage, en 1861, avec une fille Lotte qu'Antoine Jussreandot s'établit dans ce hameau. Plus tard, la famille s'installera au centre du village, près de l'église. Puis le hameau se dépeuple : en 1896, il n'y a plus que trois familles, en 1911 seules deux maisons sont occupées et la famille de Léon Barthod-Malat s'y installe en 1921 ; en 1926, c'est la seule famille résidant aux Vaux.

En 1846, les habitants avaient obtenu que leurs journées de prestation soient utilisées pour l'entretien des chemins existants sur leur territoire et ceux qui les rattachent aux communes environnantes.

En 1927, une auge pour abreuver le bétail est installée aux Vaux par la commune.



En 1937, le hameau est électrifié et durant la guerre de 1939/1945, des réfractaires au STO s'y cachèrent et il y avait un moulin où les Rochois venaient faire moudre leur blé. Le hameau possédait aussi un four à pain.